

# Présentation de l'École de droit



L'École de droit de Sciences Po a pour objectif la formation de juristes de très haut niveau susceptibles de s'adapter et de progresser dans un univers professionnel en évolution constante, en s'appuyant sur une communauté académique vivante et un réseau d'excellence international.

Pendant leur parcours, ces **968** élèves (en 2020-2021), venant de tous horizons, tous diplômés de l'enseignement supérieur, et dont 30% sont des internationaux, auront accès à :

- plus de 200 cours séminaires dispensés par des [professeurs de l'École de droit](#), des [professeurs invités](#) et de nombreux praticiens
- des parcours internationalisés grâce à des cours en anglais et des accords d'échange signés avec des [universités partenaires](#) (Columbia, Frankfort, Georgetown, Harvard, Keio, McGill, Northwestern, NYU, Sao Paulo, Tsinghua)
- des modalités pédagogiques variés et innovants (séminaires de recherches, ateliers pratiques, moot cours, [Clinique du droit](#)...)
- un parcours recherche pour ceux d'entre eux qui souhaitent poursuivre leurs études au sein de notre [programme doctoral](#)

Notre ambition : relever le défi de les former par une **méthode pédagogique interactive** et propre à **développer l'esprit critique**, et leur permettre de rejoindre le barreau, l'entreprise, les organes de régulation de l'économie ou la magistrature.

Certains d'entre eux choisiront de poursuivre leur cursus au sein d'un programme doctoral qui promeut la recherche dans les domaines du droit économique, de la globalisation, des mutations de l'action publique ou des théories du droit et de la justice.

Nous vous invitons à partager sur ce site notre enthousiasme pour un projet pédagogique original et le développement d'une recherche juridique ouverte sur le monde.

**Sébastien Pimont**, Doyen de l'École de droit de Sciences Po

[Forum Sciences Po des métiers du Droit 2021: Vendredi 22 janvier 2021 en ligne sur Seekube](#)